

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AVRIL 2020

Edité : Le 28 mai 2020

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

AVRIL 2020

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n°20200407_P_053 du 07 avril 2020 concernant la signature d'un contrat d'emprunt de 380 000,00 € avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin pour le BA Régie Assainissement,

Décision n°20200414_P_054 du 14 avril 2020 concernant la signature d'une convention de répartition emprunt globalisé à passer avec la commune de La Séauve sur Semène pour l'Eau Potable,

Décision n°20200414_P_055 du 14 avril 2020 concernant la signature d'une convention de répartition emprunt globalisé à passer avec la commune de La Séauve sur Semène pour l'Eau Potable,

Décision n°20200423_P_056 du 23 avril 2020 concernant la signature d'un acte de sous traitance pour les travaux de restructuration du réseau d'eau potable route des Ollagnières et Route de St Paul sur la commune d'Aurec sur Loire,

Décision n°20200427_P_057 du 27 avril 2020 concernant la signature d'une convention d'entretien des modules Isitecc (4 et 5) à l'hôtel d'entreprises de Saint Just Malmont,

Décision n°20200427_P_058 du 27 avril 2020 concernant l'aide financière à l'entreprise Wood Klm de Saint Victor Malescours dans le cadre du Fonds d'Intervention Local de Loie Semène,

Décision n°20200427_P_059 du 27 avril 2020 concernant l'aide financière à l'entreprise « L'art et la Mani Hair » d'Aurec sur Loire dans le cadre du Fonds d'Intervention Local de Loie Semène,

Décision n°20200429_P_060 du 29 avril 2020 concernant la signature d'un contrat de vérifications périodiques obligatoires dans les ERP communautaires et le gerbeur semi électrique des services techniques,

Décision n°20200430_P_061 du 30 avril 2020 concernant la signature de l'avenant à la convention de mise à disposition du bâtiment Route du Fau à Saint Just Malmont à passer avec Les Ateliers de Loire-Semène -- Monsieur Rabérin,

III. DECISIONS DU BUREAU :

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.